Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_131-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

**DC_2026_131**

*Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal*

# CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2026

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul LAPAUSE

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 33<br>Présents : 30<br>Votants (dont 2 pouvoir(s)) : 32 | L'an deux mille vingt six, le dix huit mai<br>le Conseil municipal réuni , après convocation légale,<br>Date de convocation : le 11 mai 2026 |

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI,Monsieur Paul LAPAUSE,Madame Christine HEUDE,Monsieur Lionel LE MIGNANT,Madame Alexandra LEMERCIER,Monsieur Fabien LAMIRE,Madame Pauline SEGRETAIN,Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL,Madame Sophie MARQUANT,Monsieur Benoît HOUYERE,Madame Anne BRIDEL,Madame Vanessa ALLAIN,Monsieur Philippe MAIGNAN,Monsieur Bruno LINNE,Monsieur Emmanuel COUVERT,Madame Carine GERMOND,Monsieur Patrick PLANCHET,Madame Justine DEBRIFFE,Madame Esthercadlie CARBON,Madame Maryvonne TRAVERS,Madame Janine BLUM,Madame Roseline KNEZIC,Monsieur Jean-Louis BAHU,Madame Nicole GENIN,Monsieur Pierre DUFEU,Madame Marie-Noëlle MORFOISSE,Monsieur Erwann ROUGIER,Madame Nadège LE FLOCH,Monsieur Jean-Benoît GERBAUD,Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Monsieur Nicolas GRAVELLIER représenté(e) par Monsieur Fabien LAMIRE ,Madame Jalila GIRAUD représenté(e) par Madame Nadège LE FLOCH

Etai(en)t absent(s) :
Monsieur Pierrick CHOUAN

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.*

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260522-DC_2026_131-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

**DC_2026_131**

*Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal*

# DÉLIBÉRATION

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2026

## - Tarifs de location de location du Parc des Expositions - Hall Emmanuelle Lennon

L'Adjoint au Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2023_116 du conseil municipal du 22 mai 2023 relative aux tarifs de location des salles du parc des expositions et du centre culturel de Vitré ;
Vu l'avis de la commission Sport et loisirs en date du 9 avril 2026 ;

Considérant que la location des salles du Parc des expositions peut nécessiter, pour certains événements, la mise à disposition d'un hall supplémentaire ;

Considérant que cette mise à disposition sera limitée à trois occurrences maximum par an ;

Considérant que le club sportif utilisateur habituel de de ce hall en sera informé préalablement ;

Considérant que ledit hall ne fait actuellement l'objet d'aucune tarification spécifique ;

Considérant que toute mise à disposition ou location de salle donne lieu à la conclusion d'un contrat avec l'organisateur de la manifestation ;

**Il est proposé aux membres du Conseil municipal :**
**- de modifier la délibération n°2023_116 du conseil municipal du 22 mai 2023 relative aux tarifs de location des salles du parc des expositions et du centre culturel de Vitré ;**
**- d'approuver la création d'une tarification pour la location du hall « Emmanuelle Lennon » ;**
**- de fixer cette tarification à l'identique de celle applicable aux halls du Parc des expositions ;**
**- de préciser que les tarifs applicables sont détaillés en annexe de la présente délibération ;**
**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Il est procédé au vote :
**Abstention : 0**
**Nombre de votants : 32**
- Nombre de voix pour : 32
- Contre : 0

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent la question à l'unanimité des votants.**

Fait à Vitré,

Le Maire,
**Pierre LEONARDI**

Le Secrétaire de séance
**Paul LAPAUSE**

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine) VITRÉ Porte de Bretagne
Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
26 mai 2026

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine) VITRÉ Porte de Bretagne
Signé par Paul LAPAUSE
Adjoint en charge des finances, de la commande publique et des assurances
27 mai 2026

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.*